



**LA CHAPELLE
SUR ERDRE**

Conformément à l'arrêté municipal d'occupation du domaine public du 31 mai 2001
sur la commune de **La Chapelle-sur-Erdre**

Autorisation n° **CH-2024-0060**

**AUTORISATION D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC**

- Demandeur :** Déménagement DROUIN
25 rue du Tisserand
44800 Saint-Herblain
02 40 94 75 20
dem@drouin-demenagements.fr
- Adresse Occupation du
Domaine Public :** Sur le parking public situé en face du n°21 rue Jean Jaurès
44240 La Chapelle-Sur-Erdre
- Nature de l'occupation :** Stationnement d'un camion de déménagement.
- Emprise :** Sur 2 places de stationnement
- Durée de l'occupation :** Le lundi 30 décembre 2024 de 08h00 à 13h00
- Mesures particulières :** Mise en place d'une signalisation d'interdiction de stationnement sur
laquelle doit être affichée l'autorisation d'occupation du domaine public .
Maintenir en permanence l'accès aux propriétés riveraines ainsi que la
collecte des déchets et services.
Mise en place de panneaux type B6A1 , interdiction de stationner .
Mise en place de panneaux de rétrécissement de chaussée AK3 si nécessaire.
- *La mise en place de la signalisation correspondante conformément aux indications du service gestionnaire est à la charge du demandeur. Tout manquement engage la responsabilité du demandeur en cas d'accident.*
 - *La sécurité des usagers du domaine public devra être assurée notamment la libre circulation des piétons.*
 - *L'autorisation devra être obligatoirement affichée à la vue de tous.*

Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le 26 novembre 2024

Le Maire,



Laurent GODET